

Montant de l'aide à l'investissement/place

	Montant par place
Socle de base	7 400 €
Majoration « gros œuvre »	1 000 €
Majoration « développement durable »	700 €
Majoration « rattrapage territorial » lié au taux de couverture en mode d'accueil	1 800 € Si < à 58 %
Majoration « potentiel financier » modulée selon la richesse du territoire	De 0 à 6 100 €
Tranche 1 (0 € à 449,99 €)	6 100 €
Tranche 2 (450 € à 699,99 €)	3 000 €
Tranche 3 (700 € à 899,99 €)	2 400 €
Tranche 4 (900 € à 1 200 €)	500 €